

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 26 janvier 1973
PC/mh

432

Note BIO COM(73) 11 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres du Groupe du Porte-Parole et à MM. les directeurs
généraux DG I et X

237e Réunion de la Commission

Au cours de sa 237e réunion, présidée par M. Ortolí, la Commission s'est essentiellement occupée de trois problèmes :

- a) secteur des affaires économiques et financières
- b) préparation du programme de la Commission
- c) questions administratives.

a) Problèmes économiques et financiers

Sur proposition de M. Haferkamp, la Commission a adopté le texte définitif de sa proposition au Conseil instituant un Fonds européen de Coopération Monétaire. S'appuyant sur l'Art. 235 du Traité, cette initiative qui a eu sa consécration politique au Sommet de Paris vous est bien connue; à noter simplement que le conseil d'administration de ce Fonds est constitué par les gouverneurs des banques centrales auxquels se joindra un représentant des autorités monétaires luxembourgeoises, ainsi qu'un membre de la Commission. A ce stade, il n'était pas indispensable de soulever le problème du siège de ce Fonds; bien entendu la Commission donnera son avis sur ce point lorsque cette affaire sera en discussion au Conseil (d'ores et déjà, Luxembourg et Bruxelles ont posé leur candidature). Ce document, le COM(73) 68 va vous être adressé immédiatement.

D'autre part, M. Haferkamp a été amené à proposer à la Commission un certain nombre de mesures pour la lutte contre l'inflation qui faisait partie de ce volet "communautaire" proposé le 31 octobre à Luxembourg sans grand succès. Il s'agit essentiellement de mesures de politique commerciale (contingents, préférences généralisées et éventuellement suspension du Tarif douanier). Ces nouvelles propositions de la Commission sont mises aujourd'hui à la procédure écrite qui expirera lundi soir. En attendant les détails, on peut retenir comme back-ground ceci : la lutte contre l'inflation comporte des mesures nationales (budgets, crédits etc...) mais un complément communautaire, même modeste est considéré comme nécessaire et utile par la Commission.

b) Préparation du programme de la Commission

Comme vous le savez, le Président Ortolí a promis au Parlement européen un discours-programme qu'il prononcera le 13 février à Luxembourg. Au cours de sa session de mercredi et de jeudi après-midi, les treize membres de la Commission ont exposé quelle pourrait être la contribution de leur secteur pour établir ce programme s'appuyant notamment sur les orientations du Sommet. Cet exercice était fort intéressant en tant que bilan, mais aussi par ses éléments de perspectives à court terme et à moyen terme. Chaque membre de la Commission rédigera maintenant un bref document qui sera discuté la semaine prochaine et permettra ensuite au Président Ortolí d'en tirer une synthèse exhaustive et cohérente.

c) Questions administratives

L'un des grands soucis du Président avait été de sortir l'administration de l'incertitude, dans le plus bref délai, et de tenir un calendrier extrêmement serré pour la désignation successive des directeurs généraux, des directeurs généraux adjoints et des directeurs. Hier après-midi, l'essentiel du travail a pu être fait pour les A2 ce qui va permettre d'ici à la fin du mois, une mise en place rapide des structures et des hommes de la Commission élargie.

Le rythme imprimé depuis le début du mois par le président Ortoli, a beaucoup impressionné les observateurs à Bruxelles, qui avaient non seulement souligné sa participation vigoureuse au récent Conseil Euratom, mais qui avaient également noté sa présence dans la nuit de mardi à mercredi au Conseil agricole qui s'acheva au petit matin en entérinant le "paquet" ficelé par M. Lardinois.

Amitiés,

B. OLIVI.

